

Editorial

La Société Française de Thermique a pour objectif le développement et le rayonnement des sciences thermiques et énergétiques et de leurs applications. Cette année 2025, le 33e Congrès Français de Thermique s'est déroulé du 3 au 6 juin 2025 à Chambéry sur le thème **Thermique, Energies renouvelables et Territoires**.

En 2023, l'Union Européenne a fixé comme objectif en matière d'énergie d'atteindre une part de 42,5 % d'énergies renouvelables d'ici 2030, pour viser la neutralité carbone d'ici 2050. En France, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables de mars 2023 invite les collectivités territoriales à identifier les zones à fort potentiel d'énergies renouvelables sur leur territoire, soulignant ainsi la nécessité d'évaluer leur potentiel au niveau local.

Les différents territoires possèdent diverses ressources énergétiques renouvelables suivant leurs spécifiés : éolien, géothermie, hydrothermie, hydraulique, biomasse ou solaire... Pour cette édition du Congrès Français de Thermique nous avons souhaité mettre en avant la thermique non seulement en tant que vecteur énergétique, mais jouant également un rôle déterminant sur la performance des systèmes, leur vieillissement et la valorisation des énergies renouvelables à l'échelle des territoires, y compris la chaleur résiduelle générée lors de nombreux processus industriels. Pour faire face aux enjeux des dérèglements climatiques, des instabilités géopolitiques et des disparités sociétales, ces territoires aux spécificités si différentes doivent pouvoir s'appuyer sur des systèmes énergétiques résilients capables de s'adapter à l'évolution des besoins et d'assurer une sécurité et une souveraineté énergétique. Ce congrès a été l'occasion de réunir autour de ces enjeux et des problématiques qu'ils induisent la communauté des thermiciens et des thermiciennes et des énergéticiens et énergéticiennes issus aussi bien du monde académique que de la sphère industrielle.

Pour ce congrès qui a réuni à Chambéry plus de 270 participants, 108 communications ont été acceptées pour publication dans les actes du congrès, ainsi que 78 communications présentées sous forme d'affiche uniquement, soit un total de 186 posters dans tous les domaines de la thermique. Le Conseil Scientifique de la Société Française de Thermique a classé 6 communications pour le prix Biot-Fourier récompensant la meilleure communication d'un ou d'une jeune scientifique. Vous pouvez retrouver dans la suite de ce volume 5 de ces articles. A l'issue du congrès, c'est l'article de *Clémence Gaunand et al.*, portant sur la *Quantification de l'impact de la résistance thermique de contact entre fibres sur la conduction dans les matériaux d'isolation fibreux* qui a remporté ce prix annuel : félicitations à eux !

Nolwenn LE PIERRES, Christophe MENEZO
Présidente et Coprésident du congrès SFT 2025